



Question écrite posée le lundi 19 avril 2021

De M. Stéphane PEU
Député de Seine-Saint-Denis
Membre de la commission des lois

À M. Jean-Michel BLANQUER
Ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports

Alerte sur la rentrée scolaire du 26 avril

Monsieur Stéphane PEU attire l'attention de Monsieur le ministre de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports sur l'épineuse question des remplacements de professeurs absents dans le premier et second degré à l'aune de la crise de la COVID-19.

Très attentif aux sujets liés à l'Éducation, Monsieur le député interpellait déjà, par la voie d'une précédente question écrite déposée en décembre 2020, Monsieur le ministre à propos des manques de moyens criants dans les écoles, collèges et lycées de son département. Alors que les inquiétudes de la communauté éducative, des parents et des élèves ne cessent de s'accroître dans un contexte de forte dégradation des conditions d'enseignement, Monsieur le député tient à signaler qu'il n'a reçu aucune réponse à ses interrogations.

Il reçoit quotidiennement des sollicitations de parents d'élèves emplies d'un amer désespoir couplé à une colère naturellement légitime et compréhensible. Avant la semaine de fermeture des établissements en avril et la période de vacances scolaires, il a constaté un nombre considérable d'absence de professeurs devant les élèves dans la quasi-totalité des écoles de sa circonscription. Il est insupportable aux yeux du député que des écoles entières soit fermées faute d'enseignants comme ce fut le cas de la maternelle Saint-Léger à Saint-Denis. Ces défaillances selon lui d'autant plus graves qu'elles interviennent dans un département très populaire ; où l'école est la plus indispensable.

Synonyme d'une énième défaillance de l'Éducation nationale en Seine-Saint-Denis, il semblerait que cette nouvelle rupture d'égalité soit corrélée avec la difficile gestion de la « brigade Covid » initiée pour remplacer les personnels ayant contracté le coronavirus ou étant placés en autorisation spéciale d'absence.

Monsieur Stéphane PEU rappelle que la République c'est l'égalité et que son administration a pour devoir d'en garantir le même accès à tous les enfants de France. Le député s'inquiète que cet objectif qui devrait figurer parmi les premiers poursuivis ne soit si malmené.

Considérant tous les éléments précités, Monsieur le député engage le gouvernement à mettre en œuvre un plan dès la rentrée du 26 avril visant à assurer une scolarisation sans entrave quelconque. Aussi, il souhaiterait connaître les dispositions envisagées par Monsieur le Ministre en la matière.

Permanence parlementaire

Hôtel de Ville
2 place Victor Hugo
93200 Saint-Denis

☎ 01 41 68 21 89

✉ contact@stephanepeu.fr

Des permanences ont également lieu à Pierrefitte-sur-Seine et à Villetaneuse.

Retrouvez-moi sur

f Stéphane Peu

🐦 Stephane1peu

➔ Abonnez vous
à la newsletter

en envoyant votre adresse mail à
newsletter@stephanepeu.fr

Farid Aïd

Député suppléant

Farid.aid.2020@gmail.com

LA
GAUCHE
DEBOUT ET
INSOUMISE